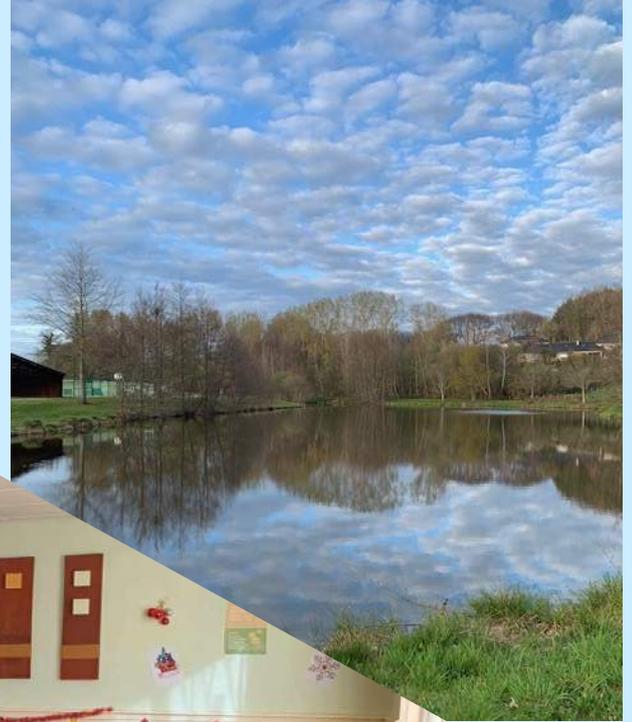




# SADROC



Avril 2023  
**Bulletin municipal**  
[www.sadroc.fr](http://www.sadroc.fr)





# INFORMATIONS PRATIQUES

## Sommaire

- Informations pratiques
- Numéros utiles
- Le mot du Maire
- Etat civil
- Urbanisme
- Vie municipale
- Ecole
- Bibliothèque
- Compte financier unique 2022
- Budget principal 2023
- Réalisations
- Urbanisme
- Syndicat des eaux
- Secteur d'électrification
- France Services
- Associations
- De tout un peu

## MAIRIE

Tél : 05.55.84.51.90

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h-12h & 14h-17h  
 Mardi : 08h-12h & 14h-18h  
 Mercredi : 14h30-16h  
 Jeudi : 08h-12h & 14h-18h  
 Vendredi : 14h-18h  
 Samedi : 10h-12h

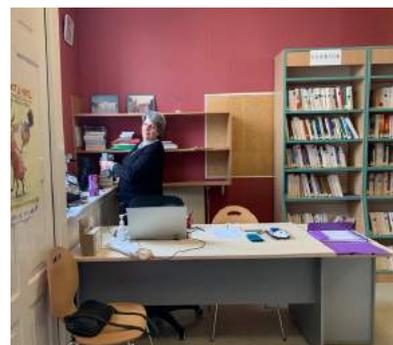


## AGENCE POSTALE

Tél : 05.55.84.51.34

### Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 09h-11h30  
 Samedi : 10h-11h30



## BIBLIOTHEQUE

### Horaires d'ouverture

Samedi : 10h-12h  
 hors jours fériés

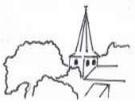
## NUMEROS UTILES

Instance	Téléphone
Pompiers	18 ou 112
SMUR	15
Gendarmerie	17
Assistante sociale Mme Jorion En mairie sur rendez-vous le 1er mardi du mois	05 19 07 81 32
Mairie	05 55 84 51 90
Agence postale	05 55 84 51 34
Ecole Sadroc	05 55 84 51 87
Ecole St Bonnet	05 55 98 48 32
Ecole St Pardoux	05 55 84 50 01
Collège Allassac	05 55 84 46 00
CLSH St Bonnet	05 55 98 16 74

Instance	Téléphone
Syndicat des eaux Urgences	05 55 84 55 99 06 07 90 97 75
Syndicat d'électrification	05 55 20 89 51
Dépannage assainissement (Agglo)	05 55 84 24 40
Dépannage Enedis	09 72 67 50 19
Routes CD19	05 19 31 19 19
Agglo de Brive Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h	05 55 74 10 00
Déchèterie du Gaucher	06 15 34 06 73
Pays d'Art et d'Histoire	05 55 84 95 66
SIRTOM Brive	05 55 17 65 10
Office du tourisme Brive	05 55 24 08 80
Instance d'autonomie Allassac	05 55 85 73 79

Ce bulletin a été réalisé par : Corinne Péjoine, Ginette Verlhac, Sylvie Cramier, Véronique Mounier, Jacques Labrousse, Eric Rouquier, Eliette Vignal  
 Directeur de la publication : Stéphane Bruxelles

Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie de Sadroc



## MOT DU MAIRE



Chères Sadrocoises, chers Sadrocois,

En ce début d'année 2023 et de renouveau printanier, la commune reste fortement impliquée dans le dynamisme qu'on lui connaît et dans ses projections vers l'avenir. Elle se porte bien. D'abord du point de vue financier avec une gestion quotidienne sobre et efficace permettant un investissement conséquent en autofinancement, ensuite au niveau de son développement en population et en urbanisme. Notre attractivité reste forte et vous avez pu voir ces derniers mois plusieurs zones de la commune se développer.

Ces constatations nous obligent et nous poussent à réfléchir à l'avenir et à ce que nous souhaitons pour notre territoire. La loi Climat et Résilience va changer la donne pour les 10 prochaines années et vous trouverez dans ce bulletin la poursuite de la réflexion de votre équipe municipale. Nous savons aujourd'hui que 80% des constructions implantées en 2000 le seront encore en 2100. A quoi ressemblera Sadroc demain, dans 10 ans, dans 20 ans ?

Le rôle de vos élus est bien de prendre de la hauteur sur les projections d'avenir et de réfléchir à la préparation de ce dernier pour les générations futures. Cette posture, si elle avait été celle de nos dirigeants dans les dernières années, nous aurait sûrement évité de perdre notre indépendance énergétique nationale avec les conséquences que nous connaissons tous aujourd'hui.

Ainsi le budget 2023 a dû anticiper la situation économique difficile qui se présente : inflation galopante, augmentation des coûts de l'énergie, de l'alimentation, des carburants, des matières premières. Je ne vous apprends rien et mesure complètement les difficultés quotidiennes ressenties dans chacun de vos foyers.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a choisi à l'unanimité de ne pas augmenter la fiscalité sur la commune en 2023. L'augmentation des bases fiscales (+ 7,1%), indépendante de notre volonté, impactera déjà fortement les montants des sommes à recouvrer.

Regarder vers l'avenir c'est aussi engager de nombreux projets pour l'investissement 2023 sur de nombreux secteurs de la commune : enfouissement de réseaux, poursuite des réhabilitations énergétiques, entretien de la voirie communale, modernisation du matériel scolaire, entretien des bâtiments communaux.

C'est également accompagner fortement nos associations qui redémarrent avec de l'envie et de nouveaux projets toujours plus entraînants. C'est enfin accompagner et moderniser notre bibliothèque et notre école qui constituent un poumon essentiel de la commune au quotidien.

En ce retour des beaux jours, je vous souhaite de profiter des moments que nous apprécions tous à cette période de l'année et d'un bel été qui se présente. Il nous faut aller de l'avant et nous dire que l'avenir sera obligatoirement meilleur !

Bien à vous toutes et tous.

Stéphane Bruxelles.



# ETAT CIVIL

## Naissances :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux-nés.



Le 09 novembre 2022 : *Louise CAYROU* de Nicolas CAYROU et Delphine NIBAUDEAU, 2 chemin de la Bessade

Le 15 décembre 2022 : *Sacha LE COLERE* de Jonathan LE COLERE et Enola ANTIGNAC, 12 route de l'Étang

Le 21 décembre 2022 : *Charline, Garance PEJOINE* de Romain PEJOINE et Kathy SAINT JAL, 7 route du Breuil

Le 21 janvier 2023 : *Romy POMMIER* de Fabien POMMIER et Adeline MALBERT, 4 chemin de la Vergnolle

Le 04 février 2023 : *Cloé, Louise SOULARUE* de Florian SOULARUE et Léa CHARON, 13 route du Lac

## Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances et sentiments de sympathie aux familles éprouvées.



Le 16 décembre 2022 : Marie Jeanne Raymonde BARRY veuve ESPIEUSSAS, domiciliée 8 route du Bois du Mas, 91 ans

Le 02 janvier 2023 : Jean, François, Pascal BILLIERE, domicilié 9 lotissement les Vergnes, 61 ans

Le 03 janvier 2023 : Elise DUBOIS épouse VALADE, domiciliée 8 route de la Brousse, 89 ans

Le 22 janvier 2023 : Alain, Henri SICARD, domicilié 831 route d'Uzerche, 79 ans

## DEMOGRAPHIE 2022

Naissances : 11

Mariages : 2

Décès : 8



# URBANISME 2022

**Certificats d'urbanisme informatifs : 54**

**Certificats d'urbanisme opérationnels : 21**

**Permis de Construire :**

Raccordement de bâtiments agricoles : 1

Maisons individuelles : 9

Abri de voitures et garage : 2

Véranda : 1

Grange en maison d'habitation : 1

### Déclarations Préalables :

Isolation des murs extérieurs et changement de fenêtres : 1

Volets roulants : 1

Divisions en vue de construire : 4

Pose de vélux : 1

Panneaux photovoltaïques : 10

Carport : 1

Garage en habitation : 1

Piscines : 2

Abris de jardin : 2

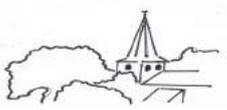
Rénovation de toiture existante de maison : 1

Création d'une porte et d'un escalier : 1

### Evolution de la population

Quelques bilans chiffrés ont été donnés dans la presse en début d'année. On peut y lire que la population de la commune, comme celle des communes voisines, est en augmentation constante. Entre 2014 et 2020, l'augmentation sur Sadroc est de 1,8%, soit 981 habitants (+99) en 2020. Sur cette dynamique, nous sommes aujourd'hui à plus de 1 000 habitants. Cette tendance est observée aussi sur St Bonnet (+1,8%), Ste Féréole (+1,7%) et Perpezac-le-noir (+2,1%).





## VIE MUNICIPALE

### Recrutement d'un nouvel agent à la cantine

Céline Rio souhaitant rééquilibrer son temps de travail entre La Poste et le Syndicat des eaux, l'accompagnement des enfants sur le temps de la pause méridienne et la prise des repas seront assurés par un nouvel agent que la commune va embaucher. Elle sera en poste à compter du 2 mai.

### Bilan location foyer

Suite à des dégradations trop fréquentes, le conseil municipal avait souhaité mettre en place une location plus efficace et mieux suivie avec états des lieux entrant et sortant assurés par les conseillers municipaux. Sur cette année 2022, le foyer a été loué 20 fois par des particuliers pour un montant total de 2 325 €. Aucun dégât n'a été constaté. Cette somme permettra d'améliorer les aménagements, de refaire les travaux de peinture et d'entretien nécessaires.

### Atelier Gym douce

Les cours de l'Atelier Gym Douce se déroulent tous les mardis au foyer communal et sont animés par Mme Vidal, animatrice diplômée. Plusieurs activités sont proposées : mémorisation, cardio, équilibre, renforcement musculaire, souplesse. Les cours sont adaptés aux capacités de chacun. Une vingtaine d'adhérentes à l'association Familles Rurales y participent. La municipalité envisage la mise en place d'un deuxième cours pour l'année prochaine. Vous pouvez vous faire connaître, si vous êtes intéressé (e), et avant le 30 juin, en prenant renseignements au 07.87.84.71.80.

### Réunion cantonale

La réunion cantonale a eu lieu cette année sur la commune voisine de Saint-Pardoux-l'Ortigier en présence de tous les maires du Canton, nos deux Conseillers Départementaux Patricia Buisson et Didier Marsaleix ainsi que le Président du Conseil Départemental de la Corrèze Pascal Coste. Une première réunion de travail a permis d'échanger avec le Député Francis Dubois. L'occasion de faire le point sur toutes les difficultés ressenties par les communes et, comme tous les citoyens, sur toutes les dépenses en lien direct avec l'inflation. La perte de l'autonomie énergétique a longuement été évoquée tout comme les projets départementaux et en particulier, le développement des énergies renouvelables sur le département afin de contrer la dérégulation tarifaire.



### Contractualisation 2023-2025

La réunion de préparation de la contractualisation 2023-2025 s'est déroulée le 24 novembre 2022 à la salle communale. Le département de la Corrèze est un des premiers partenaires de la commune en termes de subventions d'investissement. La commune a pu faire état de tous ses projets municipaux, pour les trois années à venir, afin de pouvoir ainsi être soutenue financièrement.



### Atelier numérique

La commune a mis en place, avec l'aide de France Services, un atelier numérique pour aider les administrés dans les utilisations de logiciels de bureautique, les réseaux sociaux, le traitement des photos. Les séances de 2h peuvent se dérouler à la demande. Il suffit de faire connaître vos souhaits en mairie ou bien de vous inscrire aux séances programmées.



## ECOLES

### Interventions du Pays d'Art et d'Histoire (Article des classes de CE2)

Cette année nous avons eu la chance de travailler trois fois avec le Pays d'Art et d'Histoire.

Thomas est venu une première fois, le 22 novembre, pour nous parler de la vigne. Nous avons étudié la vie de la vigne au fil des saisons. Nous avons appris comment on appelle les différentes parties de la vigne. Et surtout, nous avons appris qu'avant en Corrèze, il y avait plein de vignes mais qu'un insecte, le phylloxéra, a tué tous les pieds de vigne. C'est pour cela, qu'il n'y en a presque plus chez nous.

La seconde fois, le 2 février, Thomas est venu nous apprendre à observer et dessiner les paysages et particulièrement ceux de notre bourg. Pour cela, nous sommes montés à l'église afin d'avoir de bons points de vue dans différentes directions.

Enfin, le 23 février, Thomas est venu nous parler de l'eau. Il nous a expliqué ce qu'était l'eau courante et d'où elle venait pour nous à Sadroc. Il avait amené avec lui Dominique, une habitante de Sadroc, qui a vécu avant l'arrivée de l'eau courante. Elle nous a raconté comment on vivait avant que l'eau n'arrive à nos robinets.

### Le permis piéton (Article des classes de CE2)

Ce vendredi 3 mars, un gendarme de Donzenac est venu nous parler de la façon de nous mettre en sécurité, nous les piétons. Il nous a laissé de petits livrets à étudier car dans un mois, nous passerons notre permis piéton. Nous avons un mois pour travailler avec la maîtresse et à la maison pour réussir notre permis !



### Conseil d'école



Le conseil d'école du RPI siège généralement une fois par trimestre sous la présidence du directeur d'école qui reçoit sur sa commune. Sont présents les trois maires, les chargés d'affaires scolaires, les instituteurs, les représentants de parents d'élèves et le délégué départemental de l'éducation nationale. Toutes questions relatives à la vie scolaire et périscolaire peuvent être abordées.

Les effectifs prévisionnels de la rentrée prochaine annoncés sont de 167 élèves dont 82 sur Sadroc.

Les nombreuses activités sportives et culturelles sont présentées.

Dans les mois à venir auront lieu des rencontres USEP (course, jeux collectifs, athlétisme, handball, semaine olympique et paralympique), des interventions du Pays d'Art et d'Histoire (visite de barrage du Saillant, présentation au fil de l'eau, atelier urbanisme) et de la Maison du Développement Durable (préservation de l'eau), le rallye départemental des mathématiques. Sont prévues des sorties à l'aquarium de Limoges, au parc du Reynou et à Bugeat pour le séjour « Classe Olympique ».

Les travaux sur les bâtiments scolaires réalisés ou à prévoir sont énumérés. La séance se termine par les questions et remarques diverses.

### Cantine scolaire

Les dépenses en denrées alimentaires s'élèvent pour l'année 2022 à 20779,93 euros. Malgré une inflation galopante nous avons réussi à maintenir un budget quasiment équivalent à celui de l'année précédente. Nous veillons à limiter le gaspillage en adaptant les rations tout en privilégiant une alimentation de qualité.

Un premier bilan en rapport avec les objectifs de la loi Egalim nous montre que 10% des denrées sont issues de l'agriculture biologique, 22% d'une production locale, 8% présentent un label de qualité. Nous sommes encore loin des résultats attendus. Nous poursuivons nos efforts sachant que le développement des circuits courts augmente, largement soutenu par la chambre d'agriculture.



### Transport scolaire

L'Agglo de Brive assume désormais la compétence transports. Avant chaque rentrée, une réunion est prévue afin de bien répertorier les points de ramassage, d'organiser au mieux les trajets des bus en concertation avec les représentants des transports de l'agglo, les élus, les conducteurs de bus, le personnel de garderie et la mairie. Les inscriptions se font en ligne après téléchargement du dossier d'inscription sur le site de l'Agglo de Brive début juin.



## ECOLE

### Atelier KAPLA

Le mardi 11 octobre, les élèves de CE1 ont participé à un atelier KAPLA, animé par Thomas du Pays d'Art et d'Histoire. Ils devaient résoudre de petits défis pour abriter des personnages en utilisant un nombre limité de KAPLA, pour commencer, puis proposer des constructions plus importantes en tenant toujours compte des différentes contraintes.

Cette intervention était une initiation aux bases de l'architecture, en rapport avec une autre intervention à venir sur l'urbanisme dans notre village. Nos petites graines d'architectes ont réalisé des choses très intéressantes et atypiques ! Peut-être les prototypes de nos futures maisons, qui sait ?



### Atelier urbanisme

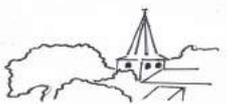
Le mardi 21 mars, les élèves de la classe de CE1 ont participé à un atelier urbanisme encadré par Thomas, du Pays d'Art et d'Histoire. Ce travail était le prolongement de l'atelier d'architecture du mois d'octobre. Les élèves devaient réaliser la maquette d'un village, comme celui de Sadroc par exemple, en respectant quelques règles élémentaires d'urbanisme. Les enfants ont été très impliqués et actifs lors de l'intervention. Nous avons passé un très bon moment !



### Journée sportive

Les élèves des classes de CE1 et CE2 ont participé à une rencontre course longue et jeux collectifs, sur le site de l'étang de Sadroc, le jeudi 30 mars. Un après-midi sportif dans la bonne humeur et un bon état d'esprit. Vive le sport !!





## BIBLIOTHEQUE

Ouverte depuis novembre 2009, notre bibliothèque est toujours attractive avec des achats de livres 2 ou 3 fois dans l'année et les nombreux dons. Elle fonctionne grâce à une dizaine de personnes et compte une centaine d'adhérents réguliers.

Pour cette année 2023 nous avons repris notre partenariat avec les élèves des classes de l'école de Sadroc. Les enfants viennent le mardi après-midi, toutes les 3-4 semaines, avec leurs professeurs pour choisir un livre.

Des lectures contées sont proposées environ tous les 2 mois aux enfants de 5 à 8 ans. Les inscriptions se font par retour de mail ou en version papier à la mairie pour les petits sadrocois et ceux scolarisés sur le RPI. Elles rassemblent entre 10 et 15 enfants à chaque fois autour d'Aurore Dessagne-Harrati qui les captive par ses histoires. La dernière a eu lieu le samedi 22 avril.



Notre bibliothèque a été un peu chamboulée début mars par des travaux : la salle des enfants a été repeinte et les livres ont été regroupés par âge des lecteurs et pour certains par thème (dinosaures, ours, bébés ....). L'équipe de bénévoles a profité de ces travaux pour redisposer le mobilier de la salle adulte.



L'inauguration s'est tenue le samedi 18 mars. Certains enfants sont venus déguisés et ont pu écouter notre conteuse lors d'une lecture improvisée suivie comme toujours d'un petit goûter !

**Vous êtes conviés à venir nous voir, nous sommes présents tous les samedis de 10h à midi !!**



# COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2022

## Sections fonctionnement et investissement

SECTION FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		237 957,36 €
Opérations de l'exercice	420 599,06 €	566 777,88 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>384 136,18 €</b>

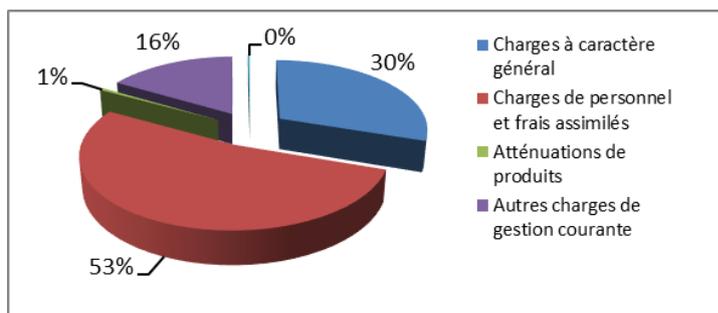
SECTION INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		402 268,22 €
Opérations de l'exercice	286 837,21 €	246 912,79 €
Résultats de clôture		362 343,80 €
Restes à réaliser	541 780,90 €	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>179 437,10 €</b>	

L'ensemble du Compte Financier Unique est donc excédentaire pour l'année 2022 à hauteur de **204 699,08 €**, reportés au budget 2023.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 286 837,21 €. Elles ont été subventionnées à hauteur de 105 946,99 € réparties entre l'Etat, le CD19 et le Fonds de Soutien du Territoire (FST) de l'Agglo de Brive.

### Dépenses de Fonctionnement 2022 :

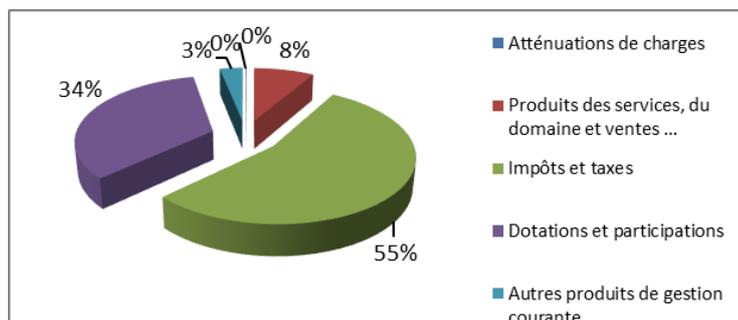
011	Charges à caractère général	127 304,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	221 915,92
014	Atténuations de produits	2 261,00
	Non Rattaché	68 147,95
042	Op ordre de transfert entre sections	969,67



Les dépenses de fonctionnement ont été correctement anticipées au niveau budgétaire avec notamment toutes les augmentations annoncées au niveau de l'alimentation, des carburants, des fournitures diverses et variées, des augmentations de salaire diligentées par l'Etat (+3,5%). L'ensemble des charges de fonctionnement se doivent d'être maîtrisées afin de conserver une gestion saine et durable pour la commune.

### Recettes de Fonctionnement 2022 :

013	Atténuations de charges	666,65
70	Produits des services, du domaine...	46 662,47
73	Impôts et taxes	309 551,05
74	Dotations et participations	192 167,03
75	Autres produits de gestion courante	17 710,68



Les pôles de recettes se ventilent principalement sur les impôts et taxes, les dotations et participations de l'Etat, l'attribution de compensation de l'Agglo de Brive, mais également cette année avec la dotation de solidarité rurale cible reconduite de 48 153 €, que la commune ne perçoit que depuis deux ans.

A ce jour, la commune de Sadroc n'est plus endettée. Le dernier prêt en cours a été soldé en 2021, ce qui laisse une visibilité très appréciable pour mener de futurs projets dans les années à venir en autofinancement.



# BUDGET PRINCIPAL 2023

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

## FONCTIONNEMENT

		oo2	Excédent de fonctionnement n-1		204 699,08
11	Charges à caractère général	202 500,00	13	Atténuations de charges	1 000,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	261 500,00	70	Produits des services, du domaine et ventes ...	39 900,00
14	Atténuations de produits	3 500,00	73	Impôts et taxes	290 000,00
65	Autres charges de gestion courante	78 599,08	74	Dotations et participations	143 900,00
67	Charges exceptionnelles	2 259,08	75	Autres produits de gestion courante	15 100,00
68	Provisions pour créances	135,00			
Total des opérations réelles		520 957,36	Total des opérations réelles		694 599,08
<b>23 Virement à la section d'investissement</b>		<b>147 000,00</b>			
42	Op ordre de transfert entre sections	1 500,00	42	Op ordre de transfert entre sections	0,00
Total des dépenses de fonctionnement		<b>694 599,08</b>	Total des recettes de fonctionnement		<b>694 599,08</b>

## INVESTISSEMENT

RAR					
Dép	Restes à Réaliser	541 780,90	oo1	Résultat Reporté	362 343,80
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	13	Subventions d'investissement	57 500,00
23	Immobilisations en cours	228 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	200 437,10
			165	Dépôts et cautions	2 000,00
Total des opérations réelles		229 000,00	Total des opérations réelles		620 280,90
			<b>21 Virement de la section fonctionnement</b>		<b>147 000,00</b>
40	Op ordre de transfert entre sections	0,00	40	Op ordre de transfert entre sections	1 500,00
Total des dépenses d'investissement		<b>770 780,90</b>	Total des recettes d'investissement		<b>770 780,90</b>

## TARIFS COMMUNE DE SADROC 2023

LOCATION DU FOYER	
Habitants de la commune (Week-end)	100,00 €
Forfait chauffage (1er novembre au 31 mars)	25,00 €
Associations de la commune	Gratuit
Caution ménage	200,00 €
Caution dégâts matériels	600,00 €
LOCATION DU COURT DE TENNIS	
Carte annuelle jeune (-18 ans)	25 €
Carte annuelle adulte	50 €
Carte annuelle famille	70 €
couple	30 / 35 €
Ticket horaire du court	5 €
Licence adulte	30 €
Licence jeune	20 €
PECHE A L'ETANG DES FAURES	
Carte annuelle adulte	50 €
Ticket journalier adulte	5 €
Ticket journalier enfant (8 à 12 ans)	3 €
Enfant jusqu'à 8 ans	Gratuit

CANTINE SCOLAIRE	
Tarif enfant	2,75 €
Tarif adulte	5,10 €
GARDERIE SCOLAIRE	
1er et 2ème enfant de la même fratrie	1,00 €
3ème enfant et suivant de la même fratrie	0,50 €
BIBLIOTHEQUE	
Habitants de la commune et enfants du RPI	Gratuit
CIMETIERE ET COLOMBARIUM	
Ancien cimetière	
Concession simple 1,20 m x 2,50 m	100,00 €
Concession double 2,40 m x 2,50 m	200,00 €
Nouveau cimetière	
Concession simple 1,20 m x 2,50 m	150,00 €
Concession double 2,40 m x 2,50 m	300,00 €
Mini concession 1 m x 1,50 m	75,00 €
Case colombarium	500,00 €



# REALISATIONS

## Travaux 2022

en euros	Montant total HT	Subventions		
		DETR	FST	CD19
Voirie	36 409,20	13 476,38	10 107,28	4 456,00
Rénovation parquet église	8 543,00			5 126,00
Agrandissement colombarium	5 208,33	1 562,50		
Aménagement parking commerces	26 226,75	8 081,30		7 706,00
Aménagement local technique	103 266,58	33 268,41		15 000,00

DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ; FST : Fonds de Solidarité Territoriale ; CD19 : Conseil Départemental de la Corrèze



Plus d'autres dépenses : plantations et barrières à l'église, travaux sur le bâtiment de l'école (toiture et fenêtres), rénovation de la pièce enfants à la bibliothèque, travaux de sécurisation électrique, maintenance de la chaudière de l'école, ...

## Travaux prévus pour 2023

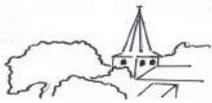
en euros	Devis HT	Subventions			
		DETR	FST	CD19	Fond vert
Voirie	34 303,82		12 151,91	10 000,00	
Renouvellement TBI et 2 ordinateurs école	3 710,00	1 855,00		1 000,00	
Aménagements du parking à l'étang des faures	30 674,00				
Rénovation énergétique logement ouest école	95 595,00			28 678,00	38 238,00 en attente
Lotissement les Vergnes, enfouissement lignes électriques	pris en charge à 100% par la FDEE19				
Lotissement les Vergnes, enfouissement lignes téléphoniques	15 760,46 € TTC (50% du montant total TTC des travaux)				
Mise en conformité réseau éclairage public du bourg	19 181,53 € (50% du montant HT des travaux, 50% du montant pris en charge par le syndicat d'électrification ainsi que la TVA)				

### En étude :

Réalisation d'un local pour les associations au stade, sur le boulodrome  
Rénovation énergétique du bâtiment de l'école

### En réflexion :

Lancement d'un Plan d'Urbanisme sur le territoire de la commune  
Etude pour le lancement d'un Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune



# URBANISME - Réflexions communales et obligations légales

Comme expliqué dans le dernier bulletin communal, la loi Climat et Résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 impose aux communes sur la période 2021-2030, une réduction de la consommation foncière d'au moins 50%, en comparaison de la période 2011-2020.

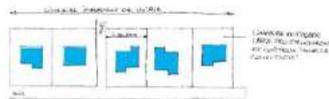


Depuis plusieurs années et à ce jour encore, notre commune connaît un fort développement en termes de constructions neuves et donc de consommation de foncier. Nous nous situons dans le premier tiers des implantations neuves de l'Agglo de Brive.

L'augmentation de notre population est une des plus fortes du département. Elle est passée de 801 habitants en 2010 à 981 en 2022, soit une hausse de 22,5% sur un peu plus de 10 ans. La tendance sur les deux dernières années reste la même.

Aujourd'hui, notre développement urbain se fait à partir d'une Carte Communale. Elle est le document support voté pour la commune en 2004 (ce qui date relativement pour un document d'urbanisme et pour une commune connaissant notre développement). Cette carte communale est un document d'urbanisme trop simple aujourd'hui. Seuls sont délimités les secteurs où les constructions sont autorisées. L'implantation se fait alors souvent le long des routes et sans réflexion de développement efficace des réseaux de distribution d'énergie, d'eau, de fibre... bloquant tout le foncier se situant à l'arrière.

Implantation en bord de route



Implantation sur zonage

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, les documents de planification du développement communal ainsi que les documents d'urbanisme doivent être obligatoirement révisés avant le 22 août 2027, sous peine d'interdire tout nouveau dépôt de permis de construire sur le territoire de la commune.

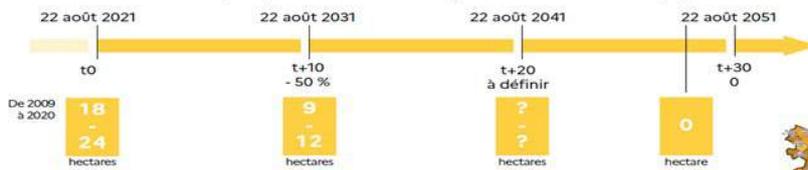
Donc si nous souhaitons poursuivre notre développement communal en le maîtrisant, nous devons réviser notre Carte Communale et engager notre réflexion en nous orientant vers un PLU (Plan Local d'Urbanisme).



Direction départementale des territoires

### Les principales orientations de la loi Climat et résilience

→ Etablir une trajectoire de consommation foncière sur 10 ans comprenant : les extensions urbaines (en +), les diminutions urbaines (en -) afin d'atteindre un rythme d'extension net / 2, et le Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050

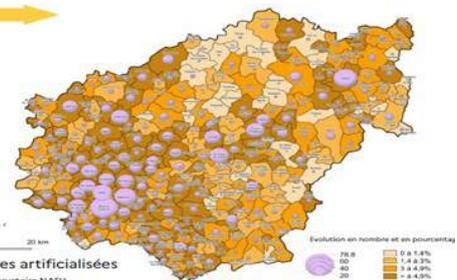


### → Prioriser l'urbanisation

En privilégiant la ré-utilisation au sein de la tâche urbaine, et des extensions urbaines (les zones 2AU ne s'ouvriront plus au bout de 6 ans)

Des précisions sont attendues (notamment la territorialisation)

Evolution des surfaces artificialisées  
Période 2009-2020 - Source : observatoire NADU



Le Plan local d'urbanisme : les clés pour comprendre

22 | 24

Le projet de développement urbain de la commune, pour les 10 ans à venir, se doit d'être un projet qui sert l'intérêt général et non pas être la somme d'intérêts particuliers. Il doit nous permettre de maîtriser notre consommation foncière dans le cadre de la loi Climat et Résilience et donc notre développement. L'opportunité foncière ne peut pas être un projet, nous devons prendre de la hauteur sur cette projection.

C'est la réflexion que mène le Conseil Municipal à ce jour, accompagné et aidé par les services de l'Etat et la Direction Départementale des Territoires. Bien entendu l'ensemble des administrés va être associé à la démarche ainsi que les services préfectoraux. Des réunions publiques animées par les services de l'Etat se dérouleront sur la commune.



# SYNDICAT DES EAUX de PERPEZAC LE NOIR

## Le Syndicat Intercommunal des eaux de Perpezac le Noir

### Bonjour à toutes et à tous



L'année 2022 touche à sa fin, et les années se suivent et se ressemblent. Nous allons de sécheresse en sécheresse, après 2019 maintenant 2022. D'autres étés caniculaires suivront avec des nappes au plus bas, des cours d'eau avec de faibles débits par manque de précipitations. Tous ces dérèglements climatiques ont un impact sur la santé humaine, sur la biodiversité, et mettent en danger les cultures, et le bétail. Ils favorisent la propagation des incendies, réduisent la production des barrages électriques...: les sécheresses provoquent de multiples conséquences en France et dans le monde. Rappel des grandes périodes d'aridité depuis 50 ans : 1976, 2003, 2005, 2011, 2018, 2019 et 2022.

Pour notre Syndicat des eaux avec ses 6 communes, nous n'avons pas été trop impactés par la sécheresse de cet été. Toutefois nous avons été beaucoup plus vigilants concernant la surveillance de nos installations (station de traitement et réseaux). Nous avons pu fournir de l'eau potable de qualité en quantité. Mais attention il faut persévérer dans nos efforts ! Économisons l'eau ! Nos voisins de la Xantrie n'ont pas eu cette chance, la Glane est presque à sec, obligeant le recours à des camions citernes pour approvisionner le réseau d'eau potable. **Il y a urgence ! De mémoire d'anciens, ce n'est jamais arrivé que la Glane tarisse aussi tôt", soupire le maire de Saint-Privat.**

Le Syndicat mixte de Perpezac Le Noir est un excellent outil au service de la politique de l'eau et de la biodiversité. Il repose sur une équipe d'un haut niveau de technicité, et sur des élus qui ont toujours travaillé ensemble pour l'amélioration de la qualité des eaux. En tant que Président de ce Syndicat, je suis fier et heureux de travailler avec des personnes aussi impliquées dans leur mission.

L'effectif du Syndicat demeure inchangé, Hormis, Mme RIO Céline (remplaçante de Mme LASCAUX Lydie qui a fait valoir ses droits à la retraite en mai 2022).

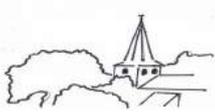


De gauche à droite : M. BEL Sébastien, M. SICARD Raphaël (apprenti depuis 2021), M. MAZUBERT Pierre, M. MERGEY Laurent, M. MOUNIER Noël, et Mme RIO Céline.



Chantier à St Pardoux l'Ortigier déplacement de la conduite d'eau suite à la création d'un champ solaire (Panneaux Photovoltaïques).

**En tant que Président, je souhaite inscrire dans la continuité une politique syndicale dépourvue d'ambitions personnelles et orientée uniquement sur la qualité de l'eau, au bénéfice de tous.**



## SYNDICAT DES EAUX de PERPEZAC LE NOIR

### Bilan 2022 - Économique et Production ...

Nous ne sommes pas épargnés par les contraintes économiques notamment au regard de l'augmentation des coûts de l'EDF. Sur les compteurs (C4 et C5), nous avons subi une augmentation de 51% par rapport à 2021.

Pour alimenter les six communes du Syndicat (Perpezac Le Noir ; ST Pardoux l'Ortigier ; Estivaux ; Sadroc, ST Bonnet l'Enfantier ; et Vigeois (seulement trois villages Bleygeat, Le Bois Coutal, La Garenne plus une partie des Rebières), nous disposons de deux réservoirs, le Château d'eau de Perpezac le Noir et à St Bonnet l'Enfantier le réservoir enterré situé à Coudert, tous deux ont une capacité de 300 M3. Pour information le Syndicat des Eaux de La Région de Perpezac Le Noir consomme entre 800 et 850 M3 jour en moyenne pour atteindre des « pics » de 1100 M3 jour en été (2022).

Notre réseau se situe dans la bonne moyenne nationale car nous avons un rendement de 84%. Pour maintenir ce niveau de production, nous devons entretenir notre réseau au quotidien :

- réduire les fuites dans les sols afin d'assurer que nos efforts s'inscrivent dans la durée, par exemple, en 2022, nous avons réparé 20 fuites en urgence sur des conduites importantes qui alimentent plusieurs abonnés. Certaines sont situées dans le domaine privé, ce qui peut compliquer l'intervention et l'accès au chantier ;
- effectuer un contrôle permanent en utilisant des compteurs de sectorisation et mettre en conformité les branchements des particuliers (remplacements des compteurs trop anciens), des entreprises, et des bâtiments publics) ;
- maitriser les dépenses selon le principe de « l'eau finance l'eau » c'est-à-dire les taxes de l'Agence de l'eau Adour-Garonne sont ensuite utilisées pour mener des actions pour l'amélioration du réseau tout en respectant les abonnés.

**Pour rappel**, l'eau potable provient essentiellement des captages (eau de source) et des forages. L'ensemble de cette eau est appelé « l'eau brute » ensuite cette eau brute est acheminée à la station de traitement pour y être traitée par les Ultras Violetes avant d'être distribuée aux abonnés. Ce procédé nous permet de ne pas ajouter de Chlore et de conserver le goût de l'eau dans son état naturel.

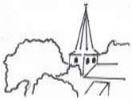


Chantier à Estivaux (Cessac Bas).



Chantier à Estivaux (Montcoulon) suite à fuite d'eau importante.

Laurent Mergé, Président



## SECTEUR D'ÉLECTRIFICATION

Le comité de secteur de Ste Féréole s'est réuni à Saint-Pardoux-l'Ortigier le mercredi 15 mars en présence de Jacques Labrousse et de Stéphane Bruxelles, délégués de la commune.

Le rappel de programmation 2022 et le point sur les travaux 2023 ont été réalisés.

Le Compte Administratif 2022 et le Budget Primitif 2023 ont été votés à l'unanimité des membres présents. Le budget 2023 est équilibré en section de fonctionnement dépenses et recettes à 727 426,00 € et équilibré en section d'investissement en dépenses et recettes à 773 079,00 €.

Plusieurs chantiers en cours sur la commune pour cette année : extension à Vergnolle, extension CABB au Regardadour, sécurisation de fils nus à La Rue, extension à Labrousse, renforcement du poste de Lachaux, dissimulation des lignes au lotissement Les Vergnes.

Suite aux études réalisées l'an dernier pour programmation au budget communal 2023, l'enfouissement des lignes électriques, de la fibre et du téléphone, avec pose de l'éclairage public sur poteaux seront réalisés au lotissement les Vergnes. Les travaux de réhabilitation de l'éclairage public sur la commune seront désormais terminés.



## FRANCE SERVICES



France  
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : [france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)

### Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes **revenus**
- Faire une demande de **permis de conduire** ou de **carte d'identité**
- Demander une aide (**allocation logement, RSA, retraite**)
- Créer votre espace **Pôle emploi**
- Gérer votre compte **Ameli**

FRANCE SERVICES PERPEZAC-LE-NOIR 5.3 KM

47-51 Rue Principale      Tél : 05 55 73 45 00  
19410 Perpezac-le-Noir

Planning en ligne pour la prise de rendez-vous pour les CNI et Passeports, en suivant le lien : <https://rendezvousonline.fr/alias/perpezac-le-noir-19410>

FRANCE SERVICES SAINTE FÉRÉOLE 6.2 KM

6 Rue du 14 Juillet -      Tél : 05 55 24 36 83  
19270 Sainte-Féréole

FRANCE SERVICES ALLASSAC 7.3 KM

2 Place de la République  
19240 Allassac      Tél : 05 55 84 92 38



## ASSOCIATIONS

### Les associations de la commune :

Associations	Président	Tél.	E-mail
Amicale de beloteurs	René Mounier	06 76 57 56 89	-
Anciens combattants	Marinette Mounier	-	-
APE Assoc. des Parents d'élèves	Sandrine Risacher	06 67 05 72 83	aperpisadrocstbonnetstpar-doux@outlook.fr
Entente bouliste du plateau	Gérard Risacher	06 86 81 58 08	wall.ger@hotmail.fr
Entente foot Perpezac-Sadroc	Christelle Antignac	06 83 09 38 03	ententeperpezac-sadroc@gmail.com
FNACA	Robert Bordas	06 37 41 36 73	René.farge@neuf.fr
Foyer Rural et Festif	Patricia Bordas	06 88 68 54 51	frrsadroc@gmail.com
Société de chasse	Laurent Farges	06 70 63 42 88	-
Tennis Club de Sadroc	Jérôme Rivière	06 88 88 66 04	jugebricout@orange.fr

### Gym douce

La gym douce avec Familles Rurales du Plateau fait un bien fou !

Le rendez-vous toutes les semaines n'a pas de prix et l'audience ne faiblit pas. Depuis le mois de septembre dernier, l'association Familles Rurales du Plateau propose des cours de gymnastique douce, tous les mardis de 10h à 11h, sous la direction de Catherine VIDAL diplômée EPGV.

Pour tout le groupe, l'heure de faire du sport est un moment essentiel dans l'agenda hebdomadaire : "Il paraît qu'il est recommandé de faire environ dix minutes d'activité par jour pour se maintenir en forme", nous dit une adhérente .

Pour l'association, une activité physique régulière, une prévention précoce, une alimentation saine, le maintien du lien social, sont des conditions capitales pour bien vieillir.

La bonne humeur est également au rendez-vous. Dans la salle du foyer, mise à disposition par la mairie de Sadroc, avec des cerceaux et des tapis de sol, tout le monde travaille dans une complicité évidente et enthousiaste. Ces cours de gymnastique douce offrent une belle image de la dynamique locale de la commune de Sadroc et de l'association Familles Rurales du Plateau pour le vivre mieux de notre territoire.



Isabelle Baudry et Max Chavagnac

### Tennis club Sadrocois



Notre équipe a participé au championnat d'hiver inter régional. Elle finit 1ère ex aequo mais se fait malheureusement doubler au goal-average. Félicitations à elle et remerciements les joueurs ayant participé à ces matchs souvent difficiles en hiver.

Une nouvelle compétition commence mi-avril, nous engageons une équipe en championnat de printemps. N'hésitez pas à venir voir les matchs qui se font le dimanche matin sur les courts de Sadroc et de Saint-Pardoux-l'Ortigier, mis à disposition gratuitement, et à la salle de Saint-Germain-les-Vergnes, que nous louons lorsqu'il y a des intempéries.

Nous les utilisons aussi dans les mêmes conditions pour donner les cours à nos plus jeunes. Les horaires sont 14h30 - 15h30 et 15h30 - 16h30 le samedi après-midi en 2 groupes. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Merci aussi aux bénévoles qui encadrent ces enfants autour et avec l'animateur de ces séances.

Jérôme Rivière, Président



## LES ASSOCIATIONS



**Foyer Rural & Festif de Sadroc**

**Foyer rural et festif** - Patricia Bordas, Présidente

Après un hiver studieux, les membres du Foyer Rural et Festif se sont mis au travail pour préparer les festivités à venir et le programme est chargé :



### Printemps :



La 16<sup>ème</sup> randonnée des Fours et des Moulins s'est tenue le 16 avril. Cette année, trois parcours VTT étaient proposés : 16, 22 et 36 kms, ainsi que trois parcours de marche 7, 11 et 20 kms. Une petite nouveauté avec une randonnée pédagogique de 7 kms dédiée aux enfants, sur le thème de la pomme, la châtaigne, l'eau et le lait.

Cette manifestation nécessite un nombre de bénévoles très important afin d'offrir une prestation de qualité tout en respectant les exigences de sécurité. Le jour J, une centaine de personnes s'affaire au balisage, montage du matériel, inscriptions, parkings, signaleurs, ravitaillements, préparation et service des repas, buvette, fermeture des circuits et rangement.

Les postes ne manquent pas. N'oublions pas que la réussite de cette randonnée est due au travail de tous, que ce soit le bureau ou les bénévoles présents ce jour-là. Merci à tous. Je voudrais aussi remercier les anciens bénévoles qui, ces 15 dernières années, ont contribué au bon fonctionnement de cette manifestation et qui, pour diverses raisons, n'ont pu se joindre à nous cette année.

Le 14 mai se tiendra sur la commune une course cycliste en association avec L'UFOLEP.

### Été :

Il sera chaud. Première date, le dimanche 2 juillet, une course de caisse à savon est en préparation sur le site de la Maleyrie. L'organisation n'est pas tout à fait bouclée, car nous sommes contraints à des normes de sécurité conséquentes, aussi bien pour les participants que pour le public. On lance d'ores et déjà un appel aux personnes qui pourraient nous fournir des bottes de paille et des pneus afin de constituer les barrières qui seront placées tout au long du circuit.

La fête votive se déroulera cette année le week-end des 5 et 6 Août. Le programme est en cours d'élaboration (tournoi de pétanque, enquête policière, marché festif, feu d'artifice, 2<sup>ème</sup> édition des jeux inter-lieux-dits ...) Commencez à former vos équipes.

### Automne :

Une animation autour d'un grand événement sportif est en discussion.

### Hiver :

Le samedi 2 décembre entre 13h et 20h sera organisé un marché de Noël avec peut-être la présence du Père Noël et de ses rennes. Si vous connaissez des artisans, commerçants ou créateurs dont l'activité tourne autour de la magie de Noël n'hésitez pas à nous communiquer leurs coordonnées.

Voilà pour cette saison, nous vous attendons très nombreux autour de toutes ces manifestations.

**Football entente Perpezac - Sadroc** - Christelle Antignac, Présidente

Notre association compte pour cette saison 2022/2023 une centaine de licenciés, dont une équipe fanion qui joue au niveau départemental.

En début de saison, notre équipe réserve a fusionné, en entente, avec notre club voisin « l'alliance Estivaux Saint-Pardoux » afin de mutualiser nos effectifs. Notre équipe féminine joue à 8 en deux phases de poules.

Une équipe de vétérans s'entraîne ou joue le jeudi soir.

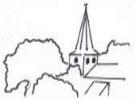
Notre école de foot, sous le nom de « l'entente du Barreau », comprend les catégories suivantes : U7 (enfants nés en 2017 & 2016), U9 (enfants nés en 2015 & 2014), U11 (enfants nés en 2013 & 2012), U13 (enfants nés en 2011 & 2010), U15 (enfants nés en 2009 & 2008) et U17 (enfants nés en 2007 & 2006).

Nous remercions nos différents partenaires, les mairies et nos sponsors pour leurs soutiens matériels et financiers, ainsi que les membres du Conseil d'Administration et tous nos bénévoles sans lesquels notre club ne pourrait pas subsister.

Le 8 juillet à partir de 16h nous organisons comme chaque année en semi-nocturne notre tournoi de sixte.

Nous vous invitons à venir nombreux.





## LES ASSOCIATIONS

### Amicale des beloteurs

L'assemblée générale s'est tenue le mercredi 25 janvier. Je remercie Monsieur le Maire de nous honorer de sa présence. Cette assemblée a été clôturée par un apéritif. Un repas sera organisé aux beaux jours afin de rassembler tous nos adhérents et leurs conjoints.

Nous avons participé aux tournois de l'amitié à Beynat, Sadroc, Lanteuil et Albignac.

Nous avons aussi participé à bon nombre de concours individuels organisés par les clubs des environs.

Malgré ses problèmes de santé, notre vice-Président, Raymond Besanger est de retour au jeu du lundi, nous lui souhaitons la bienvenue.

Je souhaite aussi à nos malades une meilleure santé et surtout un bon rétablissement.

Nous organisons à la salle de fêtes, le 1er mai prochain, un concours individuel doté de nombreux lots. Un lot sera remis à chaque participant. Venez nombreux.

J'invite toute personne aimant jouer à la belote à nous rejoindre tous les lundis à 14h à la salle des fêtes. Vous serez les bienvenus.

René Mounier, Président

### L'APE (Association des Parents d'Elèves)

L'APE permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....).

Pour cela, les bénévoles ont déjà organisé un vide ta chambre en novembre, une vente de chocolats et de sapins à Noël ainsi qu'un concours de belote en février. Nous avons passé une très bonne soirée lors de notre « loto » qui a eu lieu le 1er avril dernier à la salle des fêtes d'Estivaux.

Le 24 juin prochain une kermesse sera organisée. Encore une belle initiative pour passer tous ensemble un moment convivial !

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 23/09/2022 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

La présidente : Mme RISACHER Sandrine

La vice-présidente : Mme GHILARDI Sophie

La trésorière : Mme BRAIDY Carole

La trésorière adjointe : Mme MIGOT Christelle

La secrétaire : Mme D'EXPORT Laetitia

La secrétaire adjointe : Mme LLAURO Amandine

Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées. Nous remercions la mairie pour son soutien, tous les membres actifs et bénévoles.

Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou vous libérer quelques heures pour les manifestations.

Sandrine Risacher, Présidente





## DE TOUT ... UN PEU

### **Don du sang**

L'Établissement Français du Sang sera présent sur Donzenac pour récolter vos dons aux dates et lieux suivants de 15h30 à 19h :

- 24 mai au gymnase route de rond
- 24 juillet au gymnase route de rond
- 24 octobre à la salle du Tour de ville

Il est conseillé de réserver sur le site [resadon.fr](http://resadon.fr) mais vous serez également accueillis sans rendez-vous.

L'ESF a besoin de dons de plasma. N'hésitez pas à contacter la Maison du Don de Brive au 08 00 74 41 00 ou sur internet.

### **Rappel des heures de tonte pour le printemps**

Avec l'arrivée des beaux jours et les besoins légitimes d'entretien des extérieurs, il est rappelé que les tontes de pelouses, travaux de bricolage ou jardinage bruyants doivent s'effectuer les jours ordinaires de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

### **Course vélo UFOLEP**

Elle se déroulera sur le territoire de la commune le dimanche 14 mai dans l'après-midi. Elle empruntera essentiellement les routes départementales.

### **Colis des aînés**

Cette année 55 personnes de plus de 80 ans dont 32 femmes et 23 hommes ont bénéficié du colis de Noël. Cette année nous espérons pouvoir renouer avec le traditionnel repas de fin d'année.

### **Recensement militaire**

Dans le cadre du parcours citoyen, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site : <https://www.service-public.fr>. Cette démarche doit s'effectuer le mois du seizième anniversaire ou au plus tard dans les trois mois suivants.

Une attestation de recensement sera délivrée par la mairie. Dans l'attente de leur participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), l'année du dix-septième anniversaire, ce document sera demandé. Cette attestation sera nécessaire lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service national, 88 rue du Pont Saint Martial 87000 Limoges; 05.55.12.69.72 ; [csn-lim-sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim-sga@defense.gouv.fr); <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

### **Passeports et cartes d'identité**

Vous devez vous adresser soit à la mairie des communes d'Objat, Uzerche, Brive, Malemort et Tulle, soit à l'Espace France Service des communes de Perpezac-le-Noir, Allasac et Sainte-Féréole (voir page 15 ).

Dans tous les cas il est indispensable de prendre rendez-vous.

### **Animaux errants**

La divagation d'animaux sur la voie publique et chez le voisinage est interdite par le Code Général des Collectivités Territoriales. La Gendarmerie peut dresser en l'état un procès-verbal (amende de 38 à 15 000 €) et les animaux errants peuvent être amenés en fourrière à Brive.

### **Pêche à l'étang des Faures**

La pêche est ouverte à l'étang communal des Faures les week-ends et jours fériés du 1er avril au 10 septembre. Les cartes sont en vente à la mairie ou à l'épicerie et doivent être obligatoirement achetées avant la pêche. Le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites, les appâts interdits et une seule ligne autorisée par pêcheur. Un lâcher de truites est effectué régulièrement. Attention : une surveillance sera assurée par les membres du conseil municipal et par un garde-pêche habilité.

### **Point d'information touristique**

Un point d'information touristique est en place à l'épicerie du village. En partenariat avec l'office de Tourisme de Brive, vous y retrouverez des dépliants sur les sites touristiques des alentours. Geneviève et Vincent Labro se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

### **Cérémonies du 8 mai et du Malpas**

La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 se déroulera le lundi 8 mai 2023 à 11h au monument aux morts, place de la mairie.

La cérémonie hommage à Léon Mounié se déroulera le samedi 10 juin au Malpas à partir de 18h. Ces cérémonies sont ouvertes à tous et seront suivies d'un vin d'honneur.

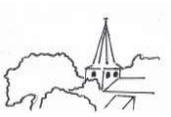
### **Prim'Adaptation Communauté d'Agglomérations du Bassin de Brive**

Cette aide est destinée aux personnes âgées ou handicapées qui ont besoin d'effectuer des travaux d'aménagement ou d'amélioration de leur logement pour leur maintien à domicile. Conditions : être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et obéir à certaines conditions de ressources.

Types de travaux éligibles : aménagements sanitaires, création d'une unité de vie, amélioration d'accès intérieur ou extérieur, acquisition d'équipements de sécurité et d'accessibilité, remplacement d'équipements.

Contact : Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat, Immeuble Consulaire (6ème étage), 10 av. du Général de Gaulle, 19100 Brive Tél. 05 55 74 08 08

Site : [www.agglodebrive.fr](http://www.agglodebrive.fr)



## LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



**Sadroc sous la neige**  
Février 2023



**Repas des bénévoles**  
3 décembre 2022



**Cérémonie du 11 novembre 2022**



**Décoration de Noël du bourg**  
Boite aux lettres du Père Noël



**Randonnée des Fours et des Moulins du 16 avril**  
Ravitaillement sur le parcours



**Randonnée des Fours et des Moulins du 16 avril**  
1030 participants, 822 marcheurs, 208 VTTistes